

Occupation des jeunes réfugiés au Burkina Faso

La danse chorégraphique fait renaître l'espoir chez des réfugiés maliens

C'est samedi, jour de la restitution. A sept heures du soir, dans la salle insonorisée du Centre de Développement Chorégraphique (CDC), sur une piste éclairée uniquement par la lumière d'une ampoule perchée au plafond, telle une étoile solitaire dans un ciel noir, des jeunes réfugiés maliens s'expriment à travers un ensemble de gestes simples successifs, mais bien coordonnés. Tantôt des vas-et- viens, tantôt mains levées, tantôt assis ou allongés à même le sol. Le visage parfois triste, songeur ou joyeux, devant un public attentif et plein d'interrogations en suspens, ils retracent peut-être les faits violents qui les ont contraints à fuir leur mère patrie pour trouver refuge sur la terre des Hommes Intègres. Beaucoup des leurs sont morts certainement, sur le théâtre des violences ou sur le chemin de l'exil.

Deux semaines durant, une soixantaine de jeunes réfugiés maliens issus des camps de Mentao (Djibo) et de Goudoubo (Dori) de la Région du Sahel se sont réunis dans un atelier de danse chorégraphique, organisé par le CDC la Termitière dans le cadre d'un projet « Hors Limites » sous le cofinancement de la Commission Européenne.

Pendant deux semaines, ils ont échangé, partagé et appris à s'exprimer à travers la danse contemporaine sur leur vécu quotidien dans les camps, mais aussi sur l'importance de la liberté, du vivre ensemble dans la paix et la cohésion. « C'est une immense joie qui m'anime, car ces moments de partage que nous avons passés ensemble nous ont beaucoup



Les jeunes réfugiés sur la piste pendant la restitution de l'atelier de danse chorégraphique

Ph UNHCR

appris. Tous ces nouveaux visages que j'ai rencontrés en venant ici m'ont fait du bien», s'exclame Ag Ataher, président des jeunes du camp de Mentao. « La danse, c'est comme un médicament spirituel, qui te guérit des angoisses, et te fait oublier tes soucis ».

Au-delà de l'aspect curatif et cohésif de la danse, l'initiative offre également de l'espoir à ces jeunes réfugiés désœuvrés et souvent oisifs dans les camps. Selon Paul ALI-PAUNI SHELUBALE, Représentant Adjoint de l'UNHCR au Burkina Faso « C'est une opportunité pour ces jeunes d'apprendre un art, celui de la chorégraphie, qui peut non seulement leur permettre de gagner leur vie, mais aussi de partager l'espoir aux autres. C'est pourquoi, nous n'avons pas hésité à apporter notre contribution à cette initiative que nous encourageons vivement ».

A la date du 31 août 2019, le Burkina Faso accueille 26 146 réfugiés sur son territoire dont 98% sont maliens et parmi lesquels les jeunes sont une proportion considérable.

Le saviez-vous?

Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État. Il convient donc de faire une distinction entre les personnes déplacées et les réfugiés dont la protection est garantie par des mécanismes internationaux.

Prévention de l'apatridie au Burkina Faso

Le gouvernement délivre des cartes d'identité à 5000 déplacés internes dans le Centre-nord, avec l'appui du HCR.

Dans le contexte actuel d'insécurité et de déplacements massifs de populations au Burkina Faso, le document d'identité est devenu « une denrée » indispensable pour garantir les droits et la liberté de mouvements des personnes, surtout dans les zones les plus affectées par la crise. Or, parmi les populations en déplacement forcé, de nombreuses personnes ne sont pas en possession d'un document d'identité, soit parce qu'elles n'en disposaient pas avant la fuite, soit parce qu'elles n'ont pas eu le temps de les prendre, ou encore parce qu'elles les ont perdus en route.

Afin de contribuer à garantir la liberté de mouvements et certains droits fondamentaux des populations déplacées dans la région du Centre-Nord, le HCR a soutenu le gouvernement dans l'organisation d'une opération qui a permis de délivrer **cinq mille cartes** d'identités burkinabè aux déplacés vulnérables de Barsalogo et Foubé. Lancée en juin 2019, cette opération a pris fin avec succès en août 2019, et le HCR s'en félicite ; car selon Bassirou Nignan, Administrateur Associé à la Protection, Chargé des questions d'Apatridie, « cela contribue non seulement à garantir une meilleure protection des personnes déplacées en leur évitant des arrestations par défaut de documents d'identité, mais aussi et surtout à réduire les risques d'apatridie que ces populations courent ».

En rappel, selon une étude préliminaire sur l'apatridie réalisée dans 5 régions du Burkina Faso en novembre 2018, environ 10,30% de la population burkinabè est à risque d'apatridie. Pour Namikongo Ouedraogo, déplacée de Barsalogo, c'est un véritable soulagement. « Désormais, je peux me déplacer sans crainte d'être arrêtée lors des contrôles de police. Avant, ce n'était pas facile, car on avait peur chaque fois qu'on voit la police. », Dit-elle l'air soulagé. « En tant que déplacée, je suis rassurée de savoir que je peux encore jouir de mes droits ! ».

Oui à la Nationalité, Non à l'Apatridie au Burkina Faso



Namikongo Ouedraogo présentant sa carte d'identité nouvellement reçue

Ph UNHCR



Sarata Soré, heureuse enfin d'avoir une carte d'identité burkinabè. Grâce à cette carte, son enfant ne sera plus à risque d'apatridie

Ph UNHCR

Facilitation du retour volontaire

Alors que la situation sécuritaire au Mali reste encore volatile dans certaines localités, entraînant de manière sporadique le déplacement de populations à l'intérieur et vers les pays voisins, des réfugiés Maliens vivant au Burkina Faso expriment sans cesse le souhait de retourner volontairement dans leur pays.

Le retour étant un droit, le gouvernement burkinabè et le HCR continuent de faciliter le rapatriement volontaire vers le Mali, des réfugiés qui en expriment le souhait.

Ainsi, les 14 et 21 août 2019, par le biais de son partenaire, l'organisation a procédé au paiement des frais d'accompagnement (indemnités de transport) profit de trente et un (31) ménages de cent trente-six (136) personnes du camp de Mentao, volontairement inscrits pour le rapatriement. Selon ces candidats au rapatriement volontaire facilité, la situation dans leur pays d'accueil est similaire à celle ayant provoqué leur départ du Mali. « Les craintes fondées qui nous ont fait fuir le Mali sont les mêmes qui nous ont rattrapé ici au Burkina. Il n'y a donc plus de raison de rester », explique un réfugié malien du camp de Mentao. Avant qu'ils ne reçoivent cet appui financier pour le transport, ces derniers ont au préalable bénéficié de sensibilisation et d'informations sur les zones de retour, ainsi que les risques liés aux mines.

Par ailleurs, quarante (40) familles de 149 personnes initialement inscrites pour le retour ont volontairement décidé de surseoir à leur rapatriement car selon eux, la situation sécuritaire dans les zones d'origine se serait sérieusement dégradée ces derniers temps, et que les voies d'accès sont impraticables en cette saison hivernale.

Autonomisation des réfugiés au Burkina Faso

Des formations pour se prendre en charge

En vue de permettre aux réfugiés vivant pour la plupart dans les camps dans la région Sahel au Burkina Faso, à termes, d'être autonomes et à même de se prendre eux-mêmes en charge, l'UNHCR, l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés et ses partenaires travaillent au quotidien à offrir des opportunités d'auto-emploi aux réfugiés.

Avec la contribution financière principale de l'Union Européenne, des formations professionnelles qualifiantes et des appuis en activités génératrices de revenus notamment dans l'élevage, la production agricole et maraichère, l'artisanat sont donnés aux réfugiés.

Présentement, 97 micros entreprises gérées par des groupements de réfugiés sont fonctionnelles et procurent un revenu aux ménages bénéficiaires. Par ailleurs, 89 jeunes bénéficient de formations et stages en mécanique automobile, mécanique moto, menuiserie bois, électronique, coupe-couture boulangerie pâtisserie et en tissage.

« Nous sommes dans cette dynamique de rendre les réfugiés autonomes dans le pays d'asile depuis quelques années maintenant car, il est évident que l'assistance humanitaire ne peut pas continuer indéfiniment », nous explique Ioli Kimyaci, Représentante de l'UNHCR au Burkina Faso. « *Les bailleurs de fonds sont de plus en plus épuisés, et il est important d'aider les réfugiés à s'intégrer localement au plan socioéconomique pour les rendre moins dépendants de l'aide humanitaire* », termine-t-elle.

« Nous remercions le HCR et tous ses partenaires qui ne ménagent aucun effort pour améliorer nos conditions. », reconnaît AG MOHAMED WANADINE, président du comité directeur des réfugiés maliens au camp de Goudoubo.

AG MOHAMED, se dit également reconnaissant au nom de tous les réfugiés ma-

liens au Burkina Faso envers leurs com- Les réfugiés, loin d'être seulement des



Groupe de réfugiés bénéficiant de la formation en gestion d'entreprise.

Ph UNHCR



Des réfugiés agriculteurs explorant leur champ de sorgho de 6 ha à Goudoubo

munautés hôtes. « Les burkinabè sont des hommes intègres et accueillants. Non seulement ils nous ont donné des parcelles pour habiter, mais aussi de l'espace pour cultiver et nous nourrir », ajoute-t-il.

charges pour les pays d'accueil, peuvent être de véritables agents économiques participant au développement local. Au Burkina Faso, plusieurs réfugiés approvisionnent les marchés locaux en produits artisanaux, laitiers, maraichers, agricoles et autres.